DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Actualité

Date de publication : 15/05/2015

IR - Suppression de la prime pour l'emploi (PPE) - (loi de finances rectificative pour 2014 n° 2014-1655 du 29 décembre 2014, art. 28)

Séries / Divisions :

IR - RICI, ANNX

Texte :

L'article 28 de la loi n° 2014-1655 du 29 décembre 2014 de finances rectificative pour 2014 abroge, à compter de l'imposition des revenus de 2015, l'article 200 sexies du code général des impôts.

> La prime pour l'emploi due au titre des revenus perçus en 2014 reste attribuée en 2015 dans les conditions de droit commun.
>
> En revanche, la prime pour l'emploi ne sera plus attribuée à compter de 2016 au titre des revenus perçus à compter du 1er janvier 2015. Elle sera remplacée une nouvelle prestation, dénommée prime d'activité, versée par les caisses d'allocations familiales à compter de 2016.

Actualité liée :

x

Documents liés :

BOI-IR-RICI-150-20: IR - Réductions et crédits d'impôt - Sommes versée pour l'emploi d'un salarié à domicile, à une association agréée ou à un organisme habilité ou conventionné ayant le même objet - modalités d'application et cas de remise en cause

BOI-IR-RICI-310: IR - Réductions et crédits d'impôt - Prime pour l'emploi

BOI-IR-RICI-310-10: IR - Réductions et crédits d'impôt - Prime pour l'emploi - Conditions d'éligibilité à la prime pour l'emploi

BOI-IR-RICI-310-10-10: IR - Réductions et crédits d'impôt - Prime pour l'emploi - Conditions d'éligibilité - Conditions tenant aux personnes bénéficiaires

BOI-IR-RICI-310-10-20: IR - Réductions et crédits d'impôt - Prime pour l'emploi - Conditions d'éligibilité - Nature des revenus professionnels

BOI-IR-RICI-310-10-30: IR - Réductions et crédits d'impôt - Prime pour l'emploi - Conditions d'éligibilité - Niveau du revenu

BOI-IR-RICI-310-20: IR - Réductions et crédits d'impôt - Prime pour l'emploi - Détermination de la prime pour l'emploi

BOI-ANNX-000025 : ANNEXE - IR - Seuils, limites de revenus servant au calcul de la prime pour l'emploi (revenus 2011)

BOI-ANNX-000026 : ANNEXE - IR - Modalités de calcul de la prime pour l'emploi pour chaque membre du foyer fiscal (revenus 2011)

BOI-ANNX-000028 : ANNEXE - IR - Majorations de la prime pour l'emploi en fonction de la situation de famille (revenus 2011)

Signataire des documents liés :

Véronique Bied-Charreton, Directrice de la législation fiscale